



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 avril 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 Mai 2000

**Niort, portes ouvertes sur les années 2000 - Appel à projets associations -  
Convention complémentaire**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles  
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.  
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.  
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200234

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000**

**Information Communication&Relations**  
**Ext.**

**Niort, portes ouvertes sur les années 2000 - Appel à projets  
associations - Convention complémentaire**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a décidé de prendre une part active dans les festivités qui marqueront le passage au troisième millénaire. A l'occasion de ces célébrations, elle souhaite mettre en exergue sa caractéristique de "villes-portes".

Cette notion s'entend aussi bien sur un plan :

- Historique car Niort a toujours été une ville de passage (gué romain, croisement Anjou / Poitou / Saintonge, trois ports successifs, passage des chemins de St Jacques ...),
- Economique tant on connaît l'importance dans l'agglomération niortaise des mouvements financiers mais aussi des flux téléphoniques, informatiques et plus généralement technologiques
- Logistique car autant en terme touristique que de transport, Niort s'avère de plus en plus " incontournable " (Porte du marais, TGV, autoroutes et prochainement six échangeurs tout autour de la Ville ...)
- Culturel car l'ancrage du monde mutualiste tout comme la détermination de la municipalité à lutter pour les Droits de l'Homme ou bien encore l'ouverture au monde dont font preuve les acteurs culturels locaux ... sont les signes tangibles d'une volonté d'ouvrir les portes de Niort au Monde et d'inscrire durablement la solidarité et la citoyenneté aux côtés du triptyque républicain "liberté-Egalité fraternité".

La Ville de Niort illustrera ce concept tout au long de la période en suggérant notamment l'évolution de la cité depuis les **trois portes historiques** de la ville (Saint-Jean, Saint-Gelais, Vieux Ponts), en passant par les **six portes actuelles** (six axes visibles depuis la place de la Brèche : Parthenay, Paris, Limoges, Saint-Jean d'Angély, La Rochelle et Venise verte par la rue Ricard) pour finir avec les **neuf portes à venir** (neuf axes délimités par le futur chemin communal de l'an 2000 : Limoges, Paris, Parthenay, Coulonges, Nantes, Coulon, La Rochelle, Saint-Jean d'Angély, Aiffres) et les **douze portes imaginaires** du troisième millénaire (les douze coups de minuit des 31 décembre 2000).

Ces célébrations se dérouleront au rythme de cinq saisons.

- Première saison : 20 novembre 99 - 20 mars 2000 : "**portes de la vie**".

Lancement des opérations, naissance des initiatives... on s'intéressera plus particulièrement au public jeune et aux enfants et à leurs familles (le 20 novembre sera notamment marqué par les 10 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant), les 3-4 décembre : centre télévisé Téléthon – 10-11-12 marché de Noël, illuminations ...

- Seconde saison : 21 mars - 20 juin 2000 : "**portes du marais**".

Pour ce printemps 2000, l'accent sera mis sur les projets liés à l'environnement et notamment ceux tournés vers la Venise Verte.

- Troisième saison : 21 juin - 20 septembre 2000 : "**portes du monde**".

Avec la fête de la Musique comme point de départ et le 14 juillet comme étape intermédiaire, cette troisième période se placera délibérément sous le signe des échanges, de l'ouverture au monde, de l'antiracisme et des droits de l'Homme.

- Quatrième saison : 21 septembre - 20 novembre 2000 : "**portes de l'histoire**".

Avant de basculer dans le troisième millénaire, l'automne 2000 se positionnera sous le signe de la mémoire avec un dernier flash-back sur l'histoire locale, sur un siècle passé à Niort

- Cinquième saison : 21 novembre - 21 mars 2001 : "**portes de l'avenir**".

Conclusion naturelle de ce cycle de saisons, ce dernier temps fort ouvrira les portes de l'avenir.

Un appel à projet a été lancé auprès des associations ayant leur siège sur Niort. Des conventions ont déjà été approuvées à l'unanimité par le Conseil Municipal les 22 octobre, 17 décembre 1999 et 30 mars 2000.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention ci-après.
- autoriser le Maire ou l'Adjointe Déléguée à la signer

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Marie-Josèphe SOULISSE

[Ordre du jour](#)